

Les Indépendants République et Territoires



**6 mois d'activité
Bilan et perspectives**

Point presse – 17 avril 2018

SOMMAIRE

- I. Communiqué de presse**
- II. La Charte fondatrice de notre groupe**
- III. Nos sénateurs**
 - a. Trombinoscope
 - b. La force de notre groupe
 - c. La répartition de nos 11 sénateurs
- IV. Six mois d'action parlementaire**
 - a. Bilan d'action de notre groupe
 - b. Nos rencontres
 - c. Nos perspectives
 - d. Et demain ?
- V. Suivre l'actualité**
 - a. Site Internet
 - b. Twitter et Facebook
 - c. Contacts

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Claude MALHURET,
Président du groupe Les Indépendants - République et Territoires
Ancien Ministre,
Sénateur de l'Allier,

Dans un contexte de fortes tensions sociales et internationales, le groupe Les Indépendants – République et Territoires tient son premier point presse, à l'issue de six mois d'activité parlementaire.

Créé en octobre 2017, ce groupe de onze sénateurs, se réclamant des valeurs de la droite modérée et représentants d'une attitude constructive, s'est inscrit durablement dans le paysage politique du Sénat. Son cap : une attitude pragmatique vis-à-vis des réformes du Gouvernement et une alternative crédible à l'opposition systématique aujourd'hui majoritaire chez Les Républicains.

Au sein de la majorité sénatoriale de Gérard LARCHER, ce groupe défend et promeut une ligne politique libérale, sociale et européenne. Attaché à la diversité et au respect des territoires, à la justice et à la préservation de l'environnement, Les Indépendants font le pari d'une France réformable et capable de retrouver le chemin d'une croissance durable.

Surnommé par la presse le « Petit Poucet du Sénat », ce groupe propose une manière originale de travailler et de peser sur la vie politique nationale et locale. Il présente aujourd'hui une équipe soudée, cohérente, libre de ses votes et résolue à s'inscrire dans une démarche soucieuse de la réussite nationale au-delà des réflexes partisans.

LA CHARTE FONDATRICE DE NOTRE GROUPE

L'élection présidentielle de mai 2017 a bouleversé le paysage politique. Un mouvement né il y a moins de deux ans dispose aujourd'hui de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Les familles politiques de droite et de gauche au pouvoir pendant des décennies sont en crise profonde et pour certaines menacées de disparition.

Au sein du centre et de la droite républicaine deux positions se font jour. Une ligne libérale, sociale et européenne d'un côté, une ligne plus conservatrice, sécuritaire et identitaire de l'autre. Les tenants de la première pensent qu'**il faut soutenir les propositions du gouvernement lorsqu'elles vont dans le bon sens**, car la France ne peut se permettre cinq ans de crise supplémentaires. L'espoir de l'échec du gouvernement en vue de l'échéance de 2022 ne saurait tenir lieu de ligne politique.

Le Sénat est concerné au premier chef par l'inévitable recomposition politique. **La famille libérale, sociale et européenne doit en prendre l'initiative plutôt que de la subir.** L'affirmation de son identité et de ses idées passe par la création d'un groupe autonome, seule façon de peser dans une assemblée parlementaire.

S'inscrivant dans la majorité sénatoriale, **ce groupe travaillera de façon libre et indépendante, refusant toute opposition systématique comme tout suivisme.**

Il a pour ambition d'être une force de proposition pour redresser l'économie de la France, supprimer les freins à l'emploi et au développement de nos entreprises, préserver notre modèle social et le moderniser, agir pour la sécurité de nos concitoyens, soutenir l'agriculture et la ruralité.

Il souhaite développer le dialogue social, faire de la lutte contre le chômage sa première priorité, sauvegarder réellement notre système de protection sociale, garantir à tous le droit à la santé et l'égalité d'accès aux soins, défendre et promouvoir les services publics, assurer la justice fiscale, développer les politiques culturelles et la création, garantir l'égalité des carrières et des rémunérations entre femmes et hommes, consacrer tous les moyens nécessaires au système éducatif pour donner de vraies chances de réussite à tous les jeunes.

Il est attaché à la diversité des territoires, à leur identité, à leur développement économique, social et culturel dans le respect des principes constitutionnels. Il est également attaché à la solidarité entre les villes, les départements, les régions, les quartiers, la ruralité, entre la métropole, les outre-mer et les français de l'étranger.

Composé d'europeens convaincus, le groupe estime que l'Europe est et doit rester une chance pour la France et que l'Union européenne doit se réformer pour mieux protéger les peuples et nous permettre de faire face plus efficacement aux nombreux défis de la mondialisation.

Conscient que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux du pays, le groupe œuvrera pour sa protection et la sauvegarde de la diversité biologique. Il soutiendra la transition énergétique et défendra l'émergence des énergies renouvelables et toutes les mesures concourant à l'efficacité énergétique.

NOS SÉNATEURS



CLAUDE MALHURET

Président du groupe
Sénateur de l'Allier

- Commission de la culture, de l'éducation et de la communication
- Vice-Président de la délégation sénatoriale aux femmes et à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes



JEROME BIGNON

SÉNATEUR DE LA SOMME

- COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES



EMMANUEL CAPUS

SÉNATEUR DE MAINE-ET-LOIRE

- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCES
- VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX ENTREPRISES



DANIEL CHASSEING

SÉNATEUR DE LA CORRÈZE

- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
- VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET À LA DÉCENTRALISATION



JEAN-PIERRE DECOOL

SÉNATEUR DU NORD

- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES



ALAIN FOUCHÉ

SÉNATEUR DE LA VIENNE

- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À LA PROSPECTIVE



JOËL GUERRIAU

SÉNATEUR DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

- SECRÉTAIRE DU SÉNAT
- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES



JEAN-LOUIS LAGOURGUE

SÉNATEUR DE LA RÉUNION

- MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES
- MEMBRE DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUC OUTREMER



ALAIN MARC

SÉNATEUR DE L'AVEYRON

- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LEGISLATION, DU SUPPLÈME UNIVERSSEL, DU DÉPLACEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



COLETTE MELOT

SÉNATRICE DE LA SEINE-ET-MARNE

- VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION
- VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES



DANY WATTEBLED

SÉNATEUR DU NORD

- MEMBRE DE LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LEGISLATION, DU DÉPLACEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

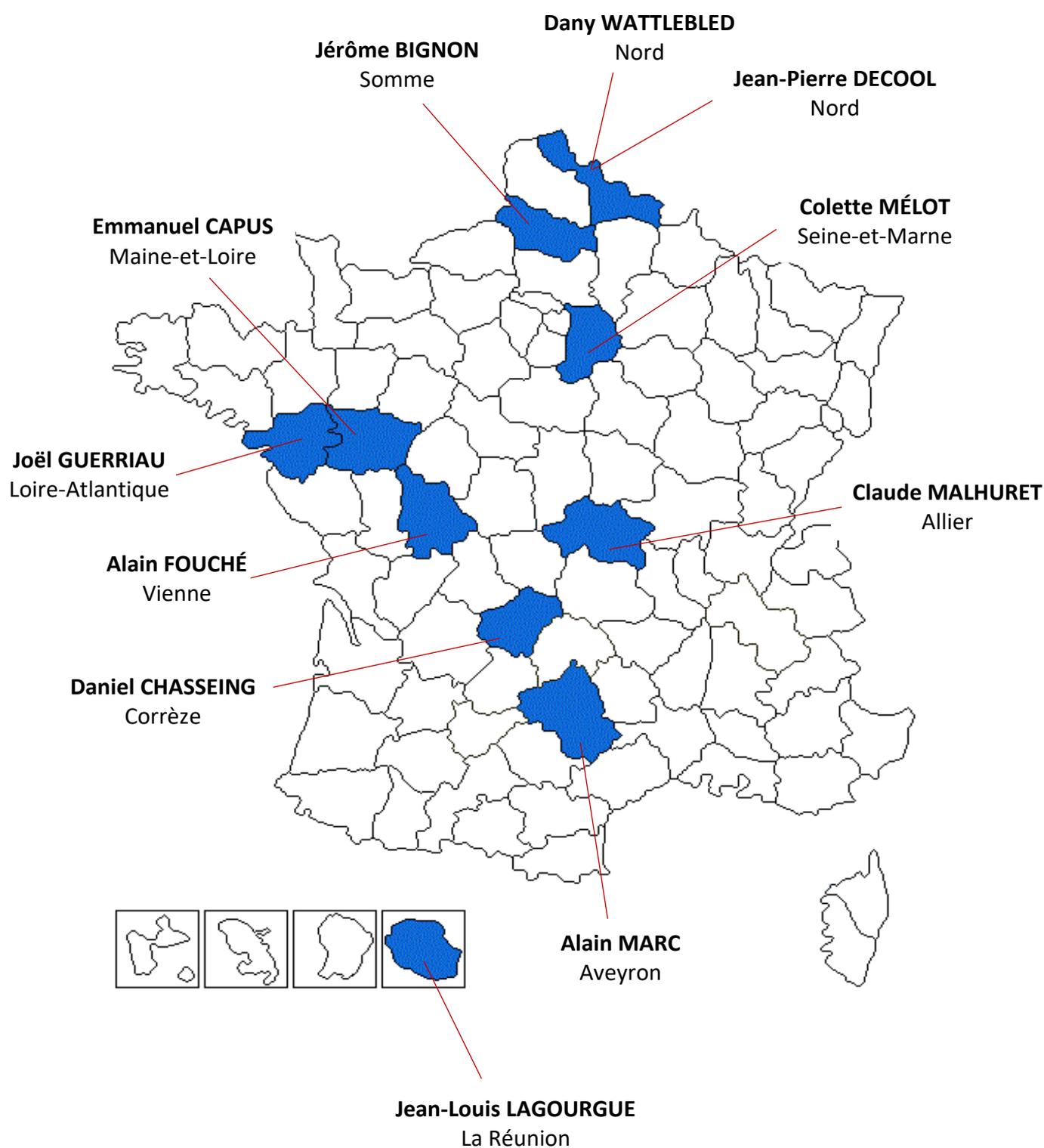
LA FORCE DE NOTRE GROUPE

Notre groupe tire sa force de sa diversité et de sa cohérence. Nos sénateurs représentent des territoires métropolitains et ultramarins, urbains et ruraux. Issus de différents horizons politiques, ils sont réunis par la conviction qu'une ligne politique libérale, sociale et européenne peut et doit être défendue au Sénat afin d'accompagner les grandes réformes du Gouvernement lorsqu'elles sont justes et efficaces.

Les sénateurs de notre groupe ne sont pas seulement des hommes et des femmes politiques. Ce sont des élus de terrain, forts d'une expérience professionnelle et pratique. Ce sont des avocats, médecins, agriculteurs et enseignants. Leurs domaines de compétences et leurs intérêts nourrissent l'action de notre groupe et contribuent à la rédaction et au dépôt de propositions d'amendements et de lois.

Surtout, les membres de ce groupe forment une équipe soudée. Chacun y est libre de son vote en toute liberté. C'est la marque de fabrique des Indépendants. C'est aussi le fondement de notre action parlementaire à la fois humaniste et réformiste.

LA RÉPARTITION DE NOS 11 SÉNATEURS



SIX MOIS D'ACTION PARLEMENTAIRE

BILAN DE L'ACTION DE NOTRE GROUPE

FINANCES PUBLIQUES

Lors du vote sur le projet de loi de finances pour 2018, le groupe Les Indépendants – République et Territoires s'est abstenu. En effet, nous avons estimé que le texte était trop déséquilibré en faveur des Français les plus aisés, au détriment des classes moyennes. La République ne doit laisser personne sur le côté de la route, elle doit accompagner tous les Français dans le sens des réformes.

En séance, certains des autres groupes ont fait le choix de supprimer complètement l'Impôt Sur la Fortune (ISF) – au lieu d'aménager le nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI). En contrepartie, ces mêmes sénateurs ont supprimé la réforme de la taxe d'habitation (TH), privant le budget 2018 d'une mesure emblématique pour soutenir le pouvoir d'achat. Le groupe Les Indépendants a donc cherché à proposer une solution médiane : préserver les effets de cette mesure de suppression de la TH pour les plus modestes, tout en protégeant l'autonomie financière des collectivités, qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'un examen assez approfondi.

Résultat, partant d'un texte certes imparfait mais qui avait le mérite d'être équilibré, le Sénat a finalement dû se prononcer sur une version largement remaniée dont le centre de gravité s'était encore plus déporté en faveur des plus aisés. Pour marquer notre désaccord face à ce déséquilibre politique, notre groupe s'est donc naturellement abstenu, tout en saluant les efforts consentis par le Gouvernement et les nouvelles mesures relatives à la fiscalité du numérique.

Plus généralement, sur l'ensemble des textes financiers qui ont été présentés au Sénat à l'automne (Loi de programmation des finances publiques sur la période 2018-2022,

projet de loi de finances pour 2018, les deux projets de loi de finances rectificative pour 2017), le groupe Les Indépendants a défendu une approche de responsabilité budgétaire, notamment vis-à-vis des engagements européens de la France, tout en veillant à ce que ces efforts financiers soient mis au service des Français, en particulier des plus fragiles.

Par exemple, les discussions autour des taxes additionnelles prévues par le premier PLFR 2017 pour pallier l'annulation par le Conseil constitutionnel de la taxe à 3% sur les dividendes ont été l'occasion de déplorer l'irresponsabilité budgétaire du précédent quinquennat et d'appeler à une refonte rapide des mécanismes d'élaboration de la loi fiscale. Malgré tout, face à un choix difficile, les Indépendants ont soutenu les efforts du Gouvernement visant à permettre à la France de sortir de la procédure pour déficit excessif en 2018. **Nous estimons en effet que la sortie de cette procédure est un objectif politique majeur et une nécessité pour retrouver notre crédibilité en Europe et dans le monde.**

Tout au long des discussions parlementaires, le groupe a rappelé l'une de ses priorités, celle de la gestion des finances publiques du pays : résorption progressive du déficit public, baisse du niveau des prélèvements obligatoires et désendettement vigoureux, à la mesure de l'effort des autres pays européens en la matière.

Au total, sur la période budgétaire, les sénateurs du groupe Les Indépendants ont déposé plus de 140 amendements, dont plus d'une quinzaine ont été adoptés dans les domaines de la fiscalité énergétique, du soutien aux travailleurs handicapés, de l'encouragement des énergies renouvelables (ENR) et de la défense des collectivités locales en difficulté. Le groupe Les Indépendants a donc eu à cœur d'être force de proposition pour améliorer les textes issus de l'Assemblée nationale, mais aussi d'avoir une vision constructive et pragmatique des différentes questions abordées. **Avec un seul cap : l'action, au service de l'intérêt général.**

RÉGALIEN

Les Indépendants partagent le souhait du Gouvernement de renforcer le budget de la Défense. Les discussions entamées en 2018 sur la prochaine Loi de programmation militaire seront l'occasion de réaffirmer cet engagement et de faire des propositions concrètes, notamment sur la condition de vie des militaires et sur le Service national universel. Le groupe a déjà souligné l'importance d'une politique de défense ambitieuse et d'une remontée en puissance franche des moyens accordés aux Armées.

Sur les sujets régaliens, de manière générale, le groupe a salué les signes d'une prise de conscience de la part du Gouvernement : **les baisses continues observées depuis plusieurs années dans les budgets dédiés à la justice, à la sécurité intérieure et à l'action extérieure ont considérablement affaibli l'Etat régalien**. Les Indépendants ont encouragé le Gouvernement à poursuivre plus résolument ses efforts en faveur de moyens accrus pour la sécurité des Français et la lutte contre l'immigration irrégulière.

Le groupe Les Indépendants – République et Territoires a, par ailleurs, dénoncé des hausses budgétaires en trompe-l'œil pour la justice et la sécurité intérieure, avec un risque de rupture capacitaire à l'avenir. Il a été particulièrement souligné que le PLF 2018 n'apportait pas à la police et à la gendarmerie nationales les moyens, matériels et humains, à la hauteur de leurs missions et de leurs niveaux de sollicitation, mais également qu'il ne prenait pas la pleine mesure de la dégradation du contexte sécuritaire dans notre pays.

Le groupe a enfin souligné la situation dramatique que vivent les personnels des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation face à la hausse du nombre de personnes placées sous-main de justice.

En outre, s'agissant de la lutte contre le terrorisme, le groupe a rappelé, lors des questions au Gouvernement du 28 novembre 2017, que la priorité du Gouvernement devait être la prévention de la radicalisation et qu'il était donc essentiel de développer des formations pour encadrer les personnels administratifs chargés de ces nouvelles missions.

COLLECTIVITÉS LOCALES ET COHÉSION DES TERRITOIRES

Le groupe Les Indépendants est composé de sénateurs de tous les horizons, qui sont conscients des enjeux propres aux territoires ruraux, urbains et périurbains.

Nous portons une attention toute particulière aux collectivités territoriales. Nous saluons en ce sens la décision du Premier ministre d'écouter les différentes parties-prenantes dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, pour proposer un mécanisme de contractualisation plus respectueux des réalités locales et des propositions faites par le Sénat. Les mesures prises dans le cadre du second PLFR de 2017 ont ainsi permis de rassurer de nombreux élus locaux, mais nous maintiendrons notre vigilance sur le respect des engagements de l'Etat pendant la durée du quinquennat.

Les Indépendants défendent en effet une approche de la fiscalité locale respectueuse de l'indépendance des collectivités territoriales. En 2018, 70% de l'investissement en France est le fait des collectivités territoriales. En ce sens, le groupe a rappelé que le PLF pour 2018 dessinait des perspectives très préoccupantes non seulement pour leurs ressources et leur autonomie financière mais également pour l'investissement local. Le groupe n'a donc pas voté les crédits de cette mission.

En matière de cohésion des territoires et de dynamisation des territoires ruraux, Les Indépendants ont défendu les objectifs de connexion et la mobilité comme facteur de lien national. Durant les discussions autour du PLF 2018, notre groupe a ainsi affirmé que la couverture numérique est essentielle à la survie de nos territoires, à leur dynamisme et à leur développement : le groupe Les Indépendants soutient résolument la réalisation du plan « France Très haut débit », tout en demeurant vigilant sur son application concrète et les moyens qui lui sont alloués.

Au sujet des territoires urbains et de la politique de la ville, le groupe a enfin salué, en novembre 2017, l'intervention du Président de la Métropole européenne de Lille pour fixer le cap d'une « politique de la ville renouvelée ». Il a interpellé le Gouvernement sur la nécessité de s'attaquer résolument aux inégalités entre la périphérie et le centre de nos métropoles, en soutenant les collectivités qui sont en première ligne de ce combat.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET AGRICULTURE

Lors des débats relatifs au PLF 2018, Les Indépendants ont souligné les avancées permises par les Etats généraux de l'alimentation dans la défense d'un revenu décent pour les agriculteurs. Notre groupe a plusieurs fois rappelé que le revenu moyen d'un agriculteur français ne dépassait pas 1 250 euros par mois, voire parfois beaucoup moins. En conséquence, nous avons défendu l'initiative parlementaire de revalorisation des retraites agricoles. Nous avons également appelé à des efforts accrus de la part des industriels et des distributeurs pour maintenir la compétitivité de l'agriculture française au service de la sécurité alimentaire de la France et de l'Europe.

Par ailleurs, le mercredi 24 janvier 2018, notre groupe a fermement dénoncé l'attitude de retrait du Président de Lactalis qui ne s'est pas présenté personnellement devant

les parlementaires pour rendre compte de la responsabilité de l'entreprise dans l'affaire du lait contaminé.

Enfin, notre groupe a défendu le renforcement du soutien financier aux PME de notre pays, afin d'accompagner leur développement. Il a ainsi proposé deux amendements relatifs au projet de loi « Etat au service d'une société de confiance » (ESSOC), qui ont été adoptés, dont un assouplissant les règles de contrôle pour les TPE/PME. L'accompagnement de ces petites entreprises, tissu fondamental de la vie économique nationale, doit être une priorité !

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORTS

Au sein du groupe Les Indépendants, la problématique du développement durable a été traitée de manière transversale à l'ensemble des sujets évoqués. L'écologie n'est pas une valeur de gauche ou de droite. C'est une exigence d'action pour préserver le monde de demain. Cette inquiétude à l'égard de la détérioration de l'environnement est nourrie par notre souci d'offrir le meilleur des mondes aux générations futures. Il est donc de notre devoir d'agir de façon responsable et de préserver l'environnement dans lequel nous vivons.

Au cours des derniers mois, cette sensibilité environnementale s'est manifestée à plusieurs reprises. Notre groupe a interpellé, en novembre 2017, le Gouvernement sur la problématique de la pêche électrique, sujet essentiel des politiques européennes de gestion de la biodiversité marine. Le groupe a également défendu ses ambitions en matière environnementale et fait la promotion des énergies marines renouvelables (EMR).

En outre, Les Indépendants ont soutenu avec force les collectivités territoriales dans leur mission de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations lors de l'examen de la proposition de loi GEMAPI. Ils ont donc déposé et défendu des amendements pour promouvoir une nouvelle gestion des politiques de biodiversité et nous engager résolument sur la voie d'un développement durable.

Cet engagement en faveur d'une croissance durable et verte ne saurait en effet être réalisé sans une politique réfléchie d'aménagement du territoire. C'est la raison pour laquelle notre groupe a plusieurs fois mis l'accent sur la nécessité d'un dialogue continu entre l'Etat et les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques environnementales. Cela a notamment été le cas lors de l'examen du projet de loi relatif à la fin de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures.

Par ailleurs, lors de l'examen du PLF pour 2018, le groupe a déposé et fait voter une demi-douzaine d'amendements encourageant l'utilisation des biocarburants. Ce souci de réformer la pratique des transports est essentiel pour la sauvegarde de l'environnement et pour l'amélioration de la desserte des territoires périphériques. Lors des débats sur la résolution relative au fret ferroviaire puis sur l'avenir du groupe SNCF, le groupe s'est d'ailleurs inquiété de l'isolement de certains territoires, faute à une modernisation au ralenti de nos infrastructures de transport, et a appelé à préserver les petites lignes lors de la prochaine ouverture à la concurrence du transport ferroviaire.

En janvier 2018, les sénateurs du groupe sont encore intervenus sur la question de l'état des infrastructures de transport en France. Après avoir évoqué la situation catastrophique du fret ferroviaire et le besoin d'investissements dans de nouveaux modes de transport, ils ont dressé un bilan des actions opérables dans le domaine des transports de demain : développement du véhicule autonome, modernisation des

infrastructures de transport et réforme de la gouvernance des ports, soutien aux opérations d'intermodalité.

AFFAIRES SOCIALES

La ligne politique du groupe Les Indépendants s'inscrit dans une volonté commune d'action humaniste au service de l'intérêt général et de la préservation des biens communs. Attaché à la liberté d'entreprendre et à la valorisation des efforts individuels et collectifs, mais soucieux de protéger les individus les plus démunis, le groupe Les Indépendants s'est engagé à plusieurs reprises pour défendre un modèle de flexi-sécurité à la française, une levée des freins au marché de l'emploi et du travail et une modernisation du dialogue social et du syndicalisme en France.

Dès sa création, le groupe a choisi de porter au débat la question de la participation des salariés à l'entreprise. Il a ainsi rappelé l'importance de cette forme de participation des salariés à la vie et au devenir de l'entreprise, imaginée dans les années 1960 et remise au goût du jour par le Président de la République.

Ce souci d'accompagner la transformation de notre modèle économique et social s'est surtout manifesté à l'occasion des débats sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Le groupe a en effet déposé une trentaine d'amendements sur un vaste spectre de sujets : la protection du statut social des agriculteurs et l'adaptation des nouvelles mesures à la variabilité de leurs revenus ; la protection des retraités, avec une proposition de modulation de la hausse de la CSG prévue par le Gouvernement ; la réforme du financement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et le renforcement des expérimentations en matière de parcours de soins ; la mise en place de plusieurs expérimentations sur l'accueil des mineurs non-accompagnés (MNA) ; la

transparence du système de financement de la sécurité sociale et l'accessibilité aux données relatives aux expérimentations en cours ; l'accompagnement de la transformation numérique de la santé, avec l'édiction de règles communes sur les nouvelles pratiques médicales, comme la télé-radiologie.

Cette problématique des mineurs non-accompagnés (MNA) a d'ailleurs retenu l'attention du groupe à plusieurs occasions : pendant les débats sur le PLF pour 2018, il a alerté le Gouvernement sur l'urgence de définir une stratégie d'accueil de ces jeunes hommes et femmes étrangers. Lors du débat consacré à cette question, dans le cadre de la concertation Etat-Assemblée des Départements de France, le groupe a présenté une série de solutions envisageables pour l'accueil de ces publics, transmise à la Ministre de la Santé, Agnès BUZYN.

Début février 2018, le groupe Les Indépendants a encore soutenu la proposition de loi UDI, Agir, Les Indépendants, portée par le député Paul CHRISTOPHE, sur le don de jours de repos à un proche aidant une personne âgée ou dépendante. Lors de la discussion générale, le Président du groupe Les Indépendants a rappelé le pas décisif marqué par ce texte dans la promotion de nouveaux droits, reconnaissant le rôle de proches aidants dans notre société. Votée sans modification, cette proposition de loi est l'exemple-même d'un texte de loi d'inspiration humaniste, propre à recueillir l'assentiment de l'ensemble du spectre politique.

Dans la foulée, début mars 2018, les sénateurs du groupe ont exprimé leur soutien à la proposition de loi relative à la revalorisation des retraites agricoles. Tout en comprenant l'argument du Gouvernement sur des risques de soutenabilité financière d'une telle mesure, ils ont demandé à ce qu'un dispositif soit rapidement mis en place pour accompagner les retraités agricoles, aujourd'hui plongés dans une situation de véritable misère sociale.

AFFAIRES CULTURELLES, ÉDUCATION, COMMUNICATION ET SPORT

Le groupe Les Indépendants est soucieux de porter les questions éducatives et culturelles au-devant de l'agenda public. Sans école républicaine et sans rayonnement culturel, il ne saurait y avoir ni cohésion, ni identité nationale.

A ce titre, au cours des nombreuses auditions menées par la Commission en charge de la culture, le groupe a souligné l'insuffisance du développement du mécénat culturel français, pénalisant la promotion des jeunes talents français. Le débat sur l'avenir de l'Institut français, a permis d'insister sur l'importance d'une diplomatie culturelle forte et cohérente pour le rayonnement international de notre pays. En s'appuyant sur la qualité des opérateurs du réseau diplomatique français, sur le dynamisme de ses industries culturelles et sur le développement de la francophonie, la France a tous les atouts pour demeurer une puissance attractive et influente au niveau mondial.

En matière d'éducation, la problématique de la réforme de l'enseignement en France a animé les interventions de plusieurs membres du groupe. A l'occasion de l'examen du PLF pour 2018, 2 amendements ont été déposés pour évaluer les dispositifs mis en place par le Gouvernement et pour renforcer l'enseignement au collège et au lycée (« Devoirs faits » et « Enseignement des langues anciennes »). Lors du débat sur la politique en faveur des étudiants, Les Indépendants ont également interpellé le Gouvernement sur la délicate situation du déni de soin de nombreux étudiants, faute de moyens financiers.

Le groupe a également exprimé son opinion sur les problèmes d'orientations scolaires rencontrés par les élèves et étudiants. Il importe en effet de redoubler d'efforts pour anticiper dès le collège la procédure d'orientation future des élèves dans l'enseignement supérieur et éviter les erreurs de parcours coûteuses pour l'étudiant, comme pour la société. Pour ce faire une nouvelle évaluation des formations a été

proposée par le Sénat. Elle reposerait sur deux critères essentiels : le taux de réussite et le taux d'insertion professionnelle. Une question a ainsi été soulevée par le groupe, à savoir celle des algorithmes utilisés pour évaluer le dossier d'un lycéen. Nous avons soutenu l'idée qu'il fallait valoriser l'engagement civique des élèves et des étudiants dans l'étude de ces dossiers.

Lors du débat sur l'avenir de l'audiovisuel public, le groupe a rappelé sa volonté de donner une pleine dimension à la mission d'éducation à la fois citoyenne et populaire de l'audiovisuel français, en précisant qu'il fallait faire de l'audiovisuel public le premier vecteur d'identité et de cohésion nationale sur nos territoires et à l'étranger.

Enfin, lors de la discussion sur le projet de loi Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, adopté à l'unanimité à l'issue de la Commission mixte paritaire, le groupe a insisté sur la nécessaire durabilité des investissements publics et privés et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'univers sportif.

NUMÉRIQUE ET INNOVATION

Le souci d'anticiper les grandes mutations de la société a conduit notre groupe à s'interroger sur la question de l'intelligence artificielle (IA) dès octobre 2017. Phénomène à la fois économique et technologique, l'intelligence artificielle ouvre la porte à une vraie transformation de notre société, nous interrogeant sur les droits des robots et la propriété intellectuelle de ces robots créateurs de données. Le président a ainsi rappelé, à l'occasion de ce débat, que l'IA était le grand défi de ce XXIème siècle et encouragé le Gouvernement à soutenir la recherche publique et privée dans ce domaine.

Le groupe a également interpellé le Gouvernement sur la nécessité de soutenir la French Tech pour faire de l'innovation française une véritable stratégie de reconquête industrielle et de parts de marchés à l'étranger. Tout en soulignant le savoir-faire et la qualité des entreprises innovantes présentes au CES de Las Vegas, nous avons estimé que le financement des start-ups, les dispositifs de soutien à l'export et à l'innovation pouvaient être améliorés et mieux ciblés.

En mars 2018, la question du numérique est revenue dans le débat parlementaire avec l'étude d'une proposition de loi sur la couverture très haut débit du territoire. Le groupe a saisi l'occasion de ces échanges parlementaires pour rappeler que la transformation digitale de l'administration et l'objectif de court terme du déploiement d'une e-administration envisagés par le Gouvernement devaient être précédés d'une résorption définitive des zones blanches. La France accuse un véritable retard en matière de couverture numérique et téléphonique de son territoire, nécessitant une action rapide et déterminée des pouvoirs publics.

UNION EUROPÉENNE

L'engagement européen fait partie de l'ADN du groupe Les Indépendants. Nous croyons que l'Union européenne est une chance pour la France et une condition de la grandeur et de la prospérité nationales. Face aux difficultés, nous plaidons pour une Europe plus protectrice, plus solidaire, plus transparente et parlant d'une seule voix dans un monde instable. Le groupe Les Indépendants est convaincu que les valeurs et le modèle de la France auront d'autant plus de puissance et de résonance à travers le monde, qu'ils seront portés par l'Union européenne.

A l'occasion de la déclaration du Gouvernement devant le Sénat sur l'avenir de l'Union européenne en octobre 2017, le groupe a rappelé les succès de l'Union européenne,

mais aussi les périls qui la menacent. Si le Brexit, la montée des populismes ou la crise migratoire menacent l'avenir de l'Union européenne, le groupe a en effet tenu à souligner que la construction européenne était avant tout une force pour la France.

Dans le cadre des échanges sur le projet de loi de finances, le groupe est intervenu pour discuter de l'article 27 du projet de loi relatif à la participation de la France au financement de l'Union Européenne. Le groupe a rappelé la nécessité de renforcer le budget de l'Union européenne, notamment par la création de nouvelles ressources propres, tout en incorporant à cette réflexion les conséquences financières du Brexit et de la nouvelle politique de défense européenne.

Ensuite, à l'occasion de la tenue du Conseil européen des 14 et 15 décembre 2017, le groupe a tenu à réaffirmer la nécessité pour l'Union européenne de se pencher sur son avenir et de définir de nouvelles priorités politiques. Il a notamment mis l'accent sur la nécessité de réalisations européennes en matière de défense, à la fois en matière opérationnelle et de base industrielle et technologique de défense. Enfin, il a rappelé l'importance des projets culturels et d'éducation au sein de l'Union européenne pour redonner du souffle au projet européen et rapprocher les peuples au sein d'une civilisation européenne.

En outre, Les Indépendants ont voté en faveur de la résolution sur les directives de négociation en vue d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Australie/Nouvelle-Zélande. Nous avons ainsi plaidé pour que les futurs accords incluent un volet environnemental et social opposable aux parties et appuient les mécanismes de protection de nos éleveurs, face à la puissance agricole de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le groupe est également d'accord avec les appels à lier libre-échange et renforcement du Fonds européen d'adaptation à la mondialisation pour protéger les travailleurs les plus fragiles.

LOIS ET RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

De façon générale, Les Indépendants partagent les positions de la Commission des lois du Sénat qui est animée par un esprit de responsabilité, recherchant l'équilibre à travers des amendements de compromis et dont la sécurité juridique constitue le souci permanent.

Les Indépendants ont été force de propositions dans les consultations autour de la réforme constitutionnelle : limitation des mandats dans le temps, nombre de parlementaires, nouvel équilibre institutionnel... Nous avons eu à cœur de défendre une position pragmatique des grands changements envisagés, au service d'un Parlement renforcé et d'une procédure législative plus efficace.

TRAVAIL, EMPLOI ET FONCTION PUBLIQUE

Le groupe les Indépendants a défendu une position équilibrée sur la question des contrats aidés : il a plaidé pour leur recentrage sur les associations et collectivités qui en ont le plus besoin, mais a appelé à mettre fin aux usages abusifs de l'emploi subventionné. De manière générale, il a défendu une réorientation des politiques de l'emploi vers les dispositifs qui ont fait leurs preuves et l'arrêt de ceux qui sont manifestement inopérants. Le groupe a affirmé que la question du chômage était une grande cause nationale qui devait faire l'objet de l'action prioritaire du Gouvernement.

Dans le cadre des discussions autour du PLF 2018, il a également approuvé la volonté du Président de la République de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sur la durée du quinquennat, tout en soulignant le fait qu'une réforme résolue de l'action publique ne pouvait se résumer à des coupes dans les effectifs. Le groupe a donc

demandé à ce que les objectifs du plan « Action publique 2022 » soient revus à la hausse et que ses effets soient précisément évalués.

NOS RENCONTRES



Gérard LARCHER
Avril 2018



Edouard PHILIPPE
Janvier 2018



Alain JUPPÉ
Novembre 2017



Didier MAUS
Février 2018



Jean-Paul DELEVOYE
Avril 2018



Xavier BERTRAND
6 Juin 2018



Florence PARLY
15 Mai 2018

Mise à jour : Mai 2018

NOS PERSPECTIVES

Proposition de loi de revalorisation des retraites agricoles : Notre groupe souligne l'urgence de cette initiative parlementaire de revalorisation des retraites des agriculteurs. Cependant, la réforme n'est pas financée de manière durable et il était donc nécessaire que ces mesures soient intégrées dans la réforme des retraites prévue par le Gouvernement à l'horizon 2019-2020. Nous serons donc attentifs à ce que les pensions de nos agriculteurs soient revalorisées de manière à leur assurer un niveau de vie décent.

Projet de loi de programmation militaire 2019-2025 : Notre groupe salue l'effort financier en faveur des armées, notamment en matière de maintien des conditions opérationnelles, de renouvellement des équipements et des infrastructures, et de renforcement des effectifs dans les fonctions stratégiques. Il est tout aussi essentiel que ce nouveau budget permette l'engagement de notre pays dans de nouveaux programmes technologiques : cyberdéfense, drones, robots, etc. Le rayonnement international de la France dépend de sa capacité à mobiliser une armée moderne et efficace.

Projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire : Notre groupe étudiera avec attention cette redéfinition du réseau ferroviaire en France, en particulier sous l'angle de l'aménagement des territoires. L'étude de la proposition de loi du Sénat nous a permis de fixer des perspectives sur cette problématique du rail et de confirmer notre volonté de transformer la SNCF : réforme du statut de cheminot et réorganisation de Gares et Connexion sous le pilotage de SNCF Réseau. Il est essentiel que le groupe ferroviaire français se modernise et se restructure pour affronter l'ouverture à la concurrence, sous peine de subir les mêmes conséquences que le secteur du fret ferroviaire.

Projet de loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : Notre groupe salue cette initiative du Gouvernement qui vise à libérer la construction et protéger les plus fragiles. Fruit d'une importante concertation, cette loi devra redéfinir la stratégie nationale en matière de logement. Les Français ont de véritables inquiétudes sur ces questions : levée des verrous de l'activité dans la construction, lutte contre les fractures territoriales et les abus, mobilisation de solutions de logement pour les plus démunis. Nous serons attentifs à ce que cette loi fluidifie le secteur durablement.

Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et pour une alimentation saine et durable : Notre groupe soutient activement la mise en place d'une nouvelle feuille de route dans le secteur agricole et alimentaire, dans le but d'assurer la souveraineté alimentaire du pays, de promouvoir des choix alimentaires favorables à la santé et à l'environnement et de réduire les inégalités d'accès à une alimentation durable et de qualité. La lutte contre les prix abusivement bas et le développement des circuits courts seront deux des axes forts de l'action de notre groupe.

Et demain ? : Fort de ses engagements législatifs passés, le groupe Les Indépendants - République et Territoires se tourne également vers les grandes échéances politiques à venir : élections européennes, municipales et sénatoriales.

Une nouvelle pratique de la politique se dessine, plus respectueuse des initiatives individuelles, riche de la pluralité des convictions et favorable au débat constructif avec pour horizon : liberté d'entreprendre, justice sociale et environnementale et indépendance de la France et de l'Union européenne.

SUIVRE L'ACTUALITÉ

SITE INTERNET



www.independants-senat.fr

A l'occasion de notre point presse du mardi 17 avril, le groupe Les Indépendants – République et Territoires lance officiellement son site internet.

Il permet de retrouver toute l'actualité du groupe, l'action parlementaire et la composition du groupe. Un dernier onglet permet de retrouver la charte fondatrice du groupe, la présentation de l'équipe technique et les moyens permettant de nous contacter. Des menus donnent accès à l'activité parlementaire du groupe : QAG, propositions et projets de lois, débat parlementaire, questions orales et propositions de résolution.

TWITTER ET FACEBOOK



[@Indep_Senat](https://twitter.com/Indep_Senat)



www.facebook.com/LesIndependantsSenat

Nos comptes Twitter et Facebook permettent à tous les utilisateurs de ces réseaux sociaux de suivre l'activité de notre groupe politique. Ils nous permettent de diffuser le travail parlementaire de notre groupe, en présentant le programme de travail de nos sénateurs, leurs interventions, notamment les QAG, via des tweets et posts Facebook en direct.

CONTACTS AU GROUPE



Xavier FOURNIER

Secrétaire Général

06 75 65 72 03

x.fournier@independants.senat.fr



Dominique LAGRANGE

Cheffe de Cabinet

06 80 28 94 43

c.malhuret@senat.fr